

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales dispose de paysages préservés et d'une nature remarquable.

POUR CONTINUER À PROFITER DE CET ESPACE, IL CONVIENT DE LE RESPECTER AU MIEUX.



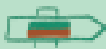
Je n'abandonne pas mes déchets dans la nature et je les remporte dans une poche zippée.



Je respecte la tranquillité du lieu, j'évite de crier et je n'utilise pas d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.).



J'évite de cueillir les plantes et je reste à bonne distance de la faune sauvage. Je me contente de les observer de loin, sans les déranger.



Je reste sur les chemins balisés et je ne coupe pas les virages.



Je n'utilise, ni ne porte de feu à moins de 200m des bois et forêts (y compris les haies), et je ne jette pas de mégots de cigarettes dans la nature.



Je surveille mon chien et je le tiens en laisse : il risque de perturber certains animaux (abandon de nid, stress...) et activités économiques (pastoralisme, etc.)

